PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$19.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 Mois.	2 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 AVRIL 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

VENTES DE CE JOUR.

Source des Encanteurs.

Par D. Danziger, environ 8 000 acres de terre de cyprières et autres terres marécageuses dans les paroisses Lafourche et Terrebonne ; terrains de ville à Houma ; morceaux de terre dans les paroisses Lafourche, Terrebonne et Iberville, et orangerie dans la paroisse Plaquemines.

Par Paul & Gurley, la propriété No 935 rue Bienville près Bourgogne ; grand lot de valeur au Half Way House et plusieurs terrains et bâtisses situés dans les premier et second districts.

Par Bayne & Onorato, un cottage en bois rue Ste-Anne ; un terrain à West End et 30 actions du German-American Homestead Association.

Source d'Encan de la Nlle-Orléans.

Par Spor & Escoffier, 214 lots et lots de terre dans les premier et deuxième districts.

Encore la question d'argent aux Etats-Unis.

Voici, grâce à la maladroite et intempestive rentrée en scène de M. Carlisle, la question de la frappe illimitée de l'argent qui revient sur l'eau ; non pas qu'il ait tort au fond, mais il était parfaitement inutile de remettre sur le tapis un problème dont on commençait à se fatiguer et de réveiller le chat qui dormait. Cela est d'autant plus regrettable que M. Carlisle a, sur ce sujet, des antécédents fâcheux qu'on lui jette sans cesse à la face. A vrai dire, c'est à peu près le seul argument sérieux que lui opposent ses adversaires.

On sait quel triste spectacle offrent les sept-huitièmes des gouvernants français actuels. Quand ils ne sont pas au pouvoir, ils recherchent, par tous les moyens honnêtes et malhonnêtes, une popularité malsaine ; ils flattent les ignorances du peuple ; ils font miroiter à ses yeux les merveilles d'un eldorado qui n'a jamais existé que sur le papier et dans leurs creuses périodes. Puis, quand arrivés au pouvoir, à l'aide de ces trompeuses promesses, ils s'aperçoivent qu'il leur est impossible de les réaliser, les voilà obligés de chanter la palinodie, de prendre un tout autre ton, de suivre une tout autre ligne de conduite. Ils n'ont réussi qu'à déconsidérer le pouvoir, à irriter les passions des classes laborieuses, à empirer la situation.

C'est la faute qu'a commise jadis M. Carlisle ; nous en sommes fâchés pour lui : mais il doit personnellement en supporter les conséquences.

Est-ce à dire qu'il ait tort, à l'heure qu'il est, de professer une doctrine opposée à celle qu'il préconisait jadis ? non, certes. Arrivé au pouvoir, il a fait comme bien d'autres ; il est allé se heurter contre des impossibilités morales et matérielles qui l'ont forcé à rebrousser chemin, à renier ses théories soi-disant libérales d'autrefois, à en revenir au bon sens, aux mesures possibles, pratiques.

On n'a jamais réussi, on ne réussira jamais à nous faire comprendre que l'on puisse enrichir un peuple en multipliant, chez lui, sans mesure, à tort et à travers, les moyens d'échange.

Il est évident que si vous jetez sur le marché quatre ou cinq fois plus d'argent qu'il n'y en a actuellement, l'argent vaudra quatre ou cinq fois moins qu'il ne vaut, pour le moment. Il nous faudra quatre ou cinq dollars pour acheter un objet qui ne nous en coûte aujourd'hui, qu'un ou deux. La belle avance !

Qu'on nous permette un petit exemple. Supposons qu'en multipliant la production du cuir, nous réussissions à livrer, pour un dollar, trois ou quatre chaussures, au lieu d'une seule, comme maintenant. Vous aurez beau faire valoir à nos yeux l'indispensabilité du cuir, nous démontrer par A plus B que, sans lui, nous ne pourrions pas nous chausser, il n'en restera pas moins vrai qu'il aura baissé trois ou quatre fois de valeur, puisque, pour le même prix, nous pourrons nous en procurer trois ou quatre fois davantage.

Il en est de même pour l'argent. Si, au point de vue monétaire, vous en poussez la production jusqu'à l'abus, vous en ferez baisser la valeur de telle façon que, là où il vous fallait $1, il vous en faudra 3 et 4, et vous ne serez pas plus avancés qu'auparavant. Il y a une loi économique à laquelle l'Europe, ni même l'Amérique, n'a jamais pu échapper, c'est la loi de l'offre et de la demande.

L'ÉVASION DE GILBERT LENOIR.

On se rappelle Gilbert Lenoir, ce commis-marchand qui, le 6 décembre dernier, au moment où M. Brisson prononçait la clôture de la séance à la Chambre des députées, tira deux coups de revolver, au hasard, dans le vide.

Il commença d'abord par refuser de dire son nom. Puis il ne voulut répondre à aucune des questions du juge. Enfin, on découvrit qu'il avait été dénoncé quelque temps auparavant, par lettres anonymes, à la police, comme un anarchiste dangereux et que les rapports des agents chargés de le surveiller avaient déclaré qu'il n'était qu'un farceur. L'examen des papiers trouvés sur lui démontra que c'était lui-même qui avait écrit les lettres anonymes qui le signalaient. Bref, de tout cela, il paraissait très probable qu'on avait affaire à un aliéné. L'examen des médecins confirma cette opinion et Lenoir fut interné à Villejuif.

Il s'en est évadé l'autre matin à neuf heures.

On sait que, dans les asiles d'aliénés, beaucoup d'entre eux, les "calmes," sont occupés aux divers services. Lenoir avait été placé dans les bureaux de la comptabilité. Ce matin-là, profitant de sa liberté relative, il est sorti de son bureau, a franchi le mur de clôture et est monté dans une voiture qui semblait attendre là.

Aussitôt libre, il s'est empressé d'écrire une lettre pour protester contre son internement, et déclarer qu'il n'admet pas qu'on l'ait pas fait passer en jugement. S'il a, dit-il, refusé de parler au juge, il n'aurait pas refusé de parler en public.

On l'a, naturellement, signalé à la police pour qu'elle le recherche. Il est probable qu'il lui évitera la peine de le chercher longtemps et qu'il ne tardera pas à se faire remarquer par quelque nouvelle excentricité.

MADAGASCAR.

Par dépêche :

Trois Français tués à Manarinoa, route de Tsijojarivo, après résistance cinq heures contre centaine fahavalos armés fusils. Cinquante morts, autant de blessés. Ambatondrajapa, près Alaotra, menacé.

Il résulte, en effet, de dépêches reçues tant au ministère des colonies qu'au ministère de la guerre en France, qu'une bande de fahavalos a attaqué le 30 mars à Manarintoa un certain nombre d'Européens isolés. On sait qu'une première dépêche avait déjà annoncé que deux missionnaires avaient été massacrés. Trois autres Français auraient été tués. On n'est pas encore fixé sur leur identité ; mais on suppose que ces trois Français étaient les interprètes ou les domestiques des missionnaires.

Deux colonnes, envoyées de Tananarive, sous les ordres du général Oudry et du colonel Combes, pourchassent actuellement ces bandes de fahavalos. Ces colonnes ont eu à livrer quelques engagements dans lesquels les Français auraient eu plusieurs blessés.

PARIS-MOSCOU.

La légende veut que Napoléon au milieu de Moscou en flammes ait trouvé le temps, entre deux ordres de guerre, d'organiser la comédie française.

Hélas ! il n'en est rien. Le maréchal Castellane nous avait déjà appris que l'Empereur pour donner à croire qu'il passait les nuits entières à travailler avait eu recours à cet enfantin stratagème : deux bougies allumées étaient, par son ordre, disposées à la fenêtre de la chambre qu'il occupait au Kremlin. Voici maintenant qu'un indiscret papier trouvé aux Archives nationales nous révèle la vérité sur les conditions dans lesquelles le fameux décret de Moscou fut préparé et daté.... *ad pompam.*

L'Empereur était encore en Pologne, lorsqu'il reçut dans un courrier le projet de décret tout préparé, prêt à signer. Sur son ordre, un secrétaire le renvoya à Paris avec cette mention écrite en marge :

"A renvoyer lorsque l'armée sera à Moscou. L'intention de Sa Majesté est que ce décret soit daté de cette ville."

Que de préméditation dans la grandeur !

PETITES VERITES.

Il faut beaucoup d'orgueil ou beaucoup de naïveté pour supposer qu'ils ne diront pas de mal de vous ceux qui vous en disent de tout le monde.

La même personne qui adore les voyages supporterait difficilement l'idée de l'exil : c'est l'arbre qui étend ses branches au delà du mur, attiré par le soleil, et qui mourrait si on le déracinait.

DUEL AU PISTOLET.

Nous lisons dans une feuille parisienne :

Nous savons combien le duel est condamnable et condamné au point de vue religieux, et nous ne voudrions froisser en rien les légitimes susceptibilités de nos lecteurs, mais comment ne pas parler d'un événement parisien qui sera aujourd'hui le sujet de toutes les conversations, le duel du prince de Sagan avec M. Abel Hermant, l'auteur de la *Meute ?*

Nous en parlerons donc sans toucher au principe, faisant la part de la curiosité et imitant en cela l'amphytrion qui, recevant un jour maigre, fait servir en gras et en maigre pour respecter les convictions et l'estomac de chacun.

Nous avons dit quels avaient été les préliminaires de la rencontre entre le prince Sagan et M. Abel Hermant. Il avait été décidé que le duel aurait lieu au pistolet, à vingt mètres et au commandement, et que quatre balles seraient échangées, deux par combattant.

Les quatre témoins se réunissaient hier matin, à dix heures, chez le comte de Dion, 27, quai d'Orsay. Chaque groupe avait apporté une paire de pistolets ; les quatre armes étaient vérifiées, flambées et ensuite chargées ; puis les pistolets remis dans leurs boîtes que les témoins prenaient soin de fermer et de sceller, selon l'usage.

En même temps une ficelle était mesurée au mètre et emportée pour marquer la distance.

Les adversaires attendaient en bas, chacun dans leur voiture. Le général Friant vint s'asseoir à côté du prince de Sagan, dans son landau, le comte de Dion en face. M. Ricard et M. Guiches montèrent dans la voiture de M. Abel Hermant, et les chevaux partirent au grand trot pour le champ de courses de Saint-Ouen, tandis que nombre de curieux attendaient au champ de courses d'Auteuil.

On connaît l'hippodrome de Saint-Ouen tracé dans le beau parc qui fut, sous la Restauration, la propriété de Mme du Cayla, la spirituelle amie de Louis XVIII, et fut ensuite la propriété du prince de Beauvau.

Il est plus facile de trouver un emplacement pour le duel à l'épée que pour le duel au pistolet. Il faut ici un grand espace découvert, afin que les balles n'aillent pas frapper, au-delà de l'adversaire manqué, un passant qui ne se doute pas du combat.

Les champs de courses ont donc remplacé l'ancien Pré-aux-Clercs, bien qu'on s'y battît à l'épée ; mais c'était le terrain neutre, pas trop loin, "où de s'égorger en paix on eût la liberté", —variante anti-prosodique d'un vers charmant.

C'est à Saint-Ouen que M. Clémenceau et M. Déroulède se battirent au pistolet à la suite d'une séance parlementaire où M. Déroulède avait prononcé une véritable catilinaire contre le député du Var.

Mais revenons au duel, dont trop de curieux ont pu suivre les péripéties, malgré le secret gardé jusqu'à la dernière heure. La voiture du prince de Sagan arriva la première ; le prince en descendit aussitôt avec ses amis, et ses adversaires étant descendus de voiture presque aussitôt, les deux groupes se saluèrent avec une courtoisie parfaite.

Tout d'ailleurs a été d'une correction merveilleuse dans cette rencontre, et l'on ne peut que rendre cet éclatant témoignage aux adversaires comme à leurs témoins.

Le sort ayant donné la direction du combat au comte de Dion, celui-ci s'avança auprès des témoins de M. Hermant, M. Ricard et de M. Guiches, pour choisir le terrain. On compta les vingt mètres de distance, mettant un piquet en terre à chaque extrémité, et les adversaires furent conduits à leur place. Tous deux étaient vêtus de noir, en redingote, le chapeau de haute forme sur la tête, un foulard noir autour du cou pour cacher le col blanc de la chemise et supprimer un point de mire.

Seuls les cheveux blancs et bouclés du prince de Sagan faisaient une tache claire dans cet ensemble sombre.

Le général Friant se dirigea aussitôt vers M. Abel Hermant, tandis que M. Ricard allait au prince de Sagan.

—N'avez-vous rien sur vous, monsieur, qui puisse arrêter une balle ?

Les deux adversaires ouvrirent leur redingote, offrant leur poitrine à toute investigation nécessaire.

—Cela suffit, monsieur.

Et les témoins s'éloignèrent.

Ce n'est pas là une vaine cérémonie, car les témoins ont le droit de vérifier de la main les poches du gilet et la ceinture et la mollesse des vêtements, s'il leur plaît de se livrer à ces recherches.

Il est arrivé souvent, en effet, qu'une balle a été arrêtée par une montre ou une pièce de monnaie, tandis que l'adversaire moins....oublieux, était sérieusement blessé. Ce fut le cas du général d'Ornano au commencement de ce siècle. Il se battait avec le général Bonnet, qui avait oublié une pièce de cent sous dans la poche de son gilet. Les deux balles portèrent, mais le général Bonnet fut préservé par la pièce de cinq francs, et le général d'Ornano boita toute sa vie de la balle qu'il avait reçue dans la hanche. Plus tard, le comte de La Poèze, se battant avec le baron de Malartic, vit sa balle arrêtée par le portefeuille de son adversaire.

Enfin, plus récemment, M. de La Rochette se battait avec M. Laisant, qui avait obtenu le droit de conserver son pardessus à cause du froid. Les deux balles portèrent : celle de M. de La Rochette fut amortie par le pardessus de M. Laisant, celle de M. Laisant pénétra dans la poitrine de M. de La Rochette. Il importe donc d'égaliser les chances.

Cette formalité achevée, les témoins décachetèrent une boîte, après avoir vérifié les scellés, et présentèrent un pistolet non armé à chaque combattant et se retirèrent à quelque distance, entre les deux adversaires. Le comte de Dion prend la parole et rappelle que l'on doit tirer après le commandement : feu ! tandis qu'il comptera à une seconde de distance *une, deux, trois.*

A ce moment, il y a quelque émotion parmi les spectateurs. La silhouette mince de M. Abel Hermant contraste un peu avec la taille et la carrure du prince de Sagan ; les deux adversaires sont absolument calmes ; le soleil brille à travers les nuages, un soleil d'hiver, et la bise souffle froide, soulevant les pans de redingote boutonnées.

M. de Dion reprend la parole :

—Messieurs, veuillez armer vos pistolets.

On entend deux petits craquements.

—Messieurs, êtes-vous prêts ?

—Oui.

—Feu.—*Un...., deux...., trois.*

M. Abel Hermant a tiré à deux ; le prince de Sagan entre deux et trois. Tous les deux ont tiré de bas en haut, en relevant le pistolet baissé. Aucun des deux n'est touché.

M. de Dion va leur reprendre leurs armes ; il prend la seconde boîte, l'ouvre comme la première et porte un pistolet à chaque combattant.

Les mêmes commandements ont lieu, mais, cette fois, les adversaires ont levé le bras avec précision et tiré en même temps.

Les témoins s'empressent auprès de leur client. Aucun des adversaires n'est touché. Les témoins se dirigent alors vers le pavillon du garde et y rédigent le procès-verbal que voici, vrai modèle de netteté et de convenance :

A la suite de la représentation de la pièce intitulée la *Meute*, M. le prince de Sagan s'étant considéré comme gravement offensé par les différentes scènes où il a pensé être visé, lui et sa famille, a prié M. le général comte Friant et M. le comte de Dion de demander à M. Abel Hermant réparation par les armes.

M. Abel Hermant a choisi pour le représenter MM. Jules Ricard et Gustave Guiches.

MM. Jules Ricard et Gustave Guiches ont déclaré, au nom de leur client, à MM. le général Friant et le comte de Dion que E. Abel Hermant n'avait nullement en l'intention de viser M. le prince de Sagan. Mais devant l'insistance et les explications des témoins du prince de Sagan, déclarant qu'ils le considéraient comme désigné, lui et les siens, les témoins de M. Abel Hermant ont déclaré qu'ils acceptaient une rencontre.

Le prince de Sagan demandait l'échange de quatre balles chacun. D'un commun accord, les quatre témoins ont décidé qu'il n'en serait échangé que deux par combattant.

En conséquence, il a été décidé qu'une rencontre aurait lieu entre ces messieurs.

L'arme choisie est le pistolet de combat. Distance, vingt mètres. Commandement à la seconde entre chaque commandement. La direction du combat, les places et les pistolets seront tirés au sort. Ces messieurs échangeront deux balles chacun. La rencontre aura lieu le lundi 13 avril.

Pour M. le prince de Sagan:
M. le général comte FRIANT,
M. le comte DE DION.

Pour M. Abel Hermant :
M. Jules RICARD,
M. Gustave GUICHES.

Conformément au procès-verbal fait le onze avril, une rencontre a eu lieu aux environs de Paris, le lundi 13, à onze heures du matin.

Quatre balles ont été échangées sans résultat.

Tout est fini ; les témoins se saluent et remontent en voiture avec leur client.

Et c'est ainsi qu'un duel au pistolet a lieu à notre époque, avec une correction absolue et une courtoisie parfaite, bien distant du premier duel au pistolet qui eut lieu sous la Fronde, entre le duc de Beauffort, le roi des Halles, et le duc de Nemours. On se battit dans l'hôtel même du duc de Beauffort, avec des seconds qui se battaient aussi.

On devait tirer tout d'abord au pistolet d'arçon, puis tirer l'épée au cas où le combat pourrait continuer. Le duc de Nemours reçut dans la bouche deux balles ramées dont il mourut peu d'instants après, lorsqu'on l'eut ramené à son hôtel : et cependant il avait la force, sur le moment, de tirer l'épée après le coup reçu, mais il était tombé en se précipitant sur son adversaire.

Il n'y a qu'à se féliciter du résultat du duel récent.

CHOSES SIAMOISES.

Suivant les correspondances de Bangkok, les Siamois, qui un instant avaient perdu courage et qui s'attendaient à être complètement démembrés, ont repris leur hautaine insolence, en voyant que l'Angleterre et la France leur avaient accordé quelques années de répit. Le roi qui avait manifesté l'intention d'abdiquer, se contente de se livrer de plus en plus à la morphinomanie. L'imagination populaire est restée très frappée de la vue des soldats français et leurs pantalons rouges sont une légende qui fait trembler les femmes et les hommes. Les Anglais sont devenus aussi impopulaires que les Français, à cause de leur prise de possession de la presqu'île de Malacca, avec la considération en moins. Cependant, tout abattus qu'ils sont, les Siamois restent hostiles et ont signalé l'assassinat en quelque sorte juridique, d'un protégé français, constituant un conflit pendant. Il faut que le représentant de la France se montre impitoyable. Il est désagréable d'user de toute sa force avec des adversaires méprisables, mais c'est dans leur propre intérêt qu'il convient de les châtier une fois de façon à ce qu'ils ne pensent pas à y revenir. Les Asiatiques ont la servilité dans le sang et ne redoutent que la douleur physique.

A L'ACADÉMIE.

Le fauteuil d'Alexandre Dumas, à l'Académie, ne manque pas de postulants. L'élection est prochaine et, en attendant, les candidats accomplissent les visites traditionnelles. Sont-elles obligatoires, en vérité ? En principe, oui. Convenance, politesse, tout sanctionne cet usage. Mais cette règle a subi quelquefois des exceptions. Viennet en est la preuve.

Viennet, auteur de fables et de satires, s'est trouvé porté à l'Académie française de même façon qu'on se trouve porté sur un testament.

A son lit de mort, nous dit-il, M. le comte de Ségur lui légua son fauteuil à l'Académie et le pria de lui succéder. Deux jours après, Viennet apprit que Benjamin Constant se présentait. Il lui fit part de son engagement solennel. La réponse de Benjamin Constant fut injurieuse. Il est bon de dire que Benjamin Constant était mourant. Viennet s'éloigna sans rien dire.

Il s'abstint même de visiter les autres académiciens. Il n'en fut pas moins élu. Aucun patronage ne servit à son élection et il en fut heureux ; car ainsi il avait tenu parole au comte de Ségur.

L'ACTUALITÉ.

H. H. HOLMES.

Holmes, le meurtrier, doit expier sur l'échafaud, le 7 mai prochain, vingt-sept assassinats qu'il a avoué avoir commis. Le portrait qui précède ces lignes a été fait sur une récente photographie.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

LE PRÉSIDENT KRUGER.

Sa Réponse à l'Angleterre.

Le parti de l'Afrique du sud.

Presse Associée.

Londres, 27 avril—De nombreux pairs et des membres de la Chambre des Communes ont formé un parti de l'Afrique du sud dans le but de supporter la politique de M. Chamberlain.

Une dépêche de Prétoria au *Times* est ainsi conçue :

La réponse du président Kruger à M. Chamberlain sera prochainement publiée.

On estime que c'est un chef-d'œuvre de diplomatie. Je crois, dit le correspondant, qu'elle est rédigée dans les termes suivants :

Le gouvernement du Transvaal objecte à la discussion des réformes parceque l'Angleterre a admis qu'elle ne peut intervenir dans les questions internationales.

D'un autre côté, des suggestions privées du gouvernement britannique seront toujours reçues avec considération. Si la révision de la convention de Londres et sa consécration par un traité d'amitié et de commerce contenant la clause de la nation la plus favorisée ne peut être discutée à moins que les prétendus griefs des Uitlanders ne soient mis en question en même temps, le gouvernement du Transvaal préfère laisser les choses dans le statu quo, et il limitera ses exigences à une indemnité pour l'invasion de Jameson.

Le président donne la nécessité de sa présence à la session du Kolm Volksraat pour objection à sa visite en Angleterre, et il suggère que les choses ne doivent pas être poussées à l'extrême pour le moment. Mais l'Angleterre, dit-il, peut cependant faciliter cette visite par l'établissement d'une base de discussion qu'il a déjà proposée.

M. Kruger admet franchement que son administration n'est pas infaillible, mais il objecte à l'offre d'une garantie contre les attaques étrangères. Une telle mesure n'a jamais été demandée, ajoute-t-il, et l'article quatre de la convention était inutile.

Le président Kruger appuie fortement sur le point que la patience et la tolérance des deux parties surmonteront les difficultés.

Il exprime l'espoir que les blessures seront cicatrisées et que les relations amicales seront rétablies.

Les Compagnies d'Assurances Américaines en Angleterre.

Presse Associée.

Londres, 27 avril—Sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes, en réponse à une question, que le gouvernement n'est pas préparé à remédier à la distinction faite contre les compagnies d'assurances américaines sur la vie, distinction, a-t-il dit, qui est basée sur une loi votée par le Parlement.

Cette différence, a-t-il expliqué, est dû au fait que les compagnies anglaises paient un impôt sur le revenu au prorata de leur placements, et que les compagnies étrangères en sont exemptes.

La Dette Egyptienne.

Presse Associée.

Le Caire, 27 avril—L'action intentée contre les commissaires de la caisse et de la dette égyptiennes, enjoignant la défense de fournir d'autres sommes provenant du fond de réserve à l'expédition du Nil, est venue devant le tribunal mixte aujourd'hui. Les débats ont été renvoyés à mercredi.

Le Cas du révérend Knapp.

Les accusations portées contre le Missionnaire.

LES INCIDENTS DE SON VOYAGE A ALEXANDRETTA.

Presse Associée. Tous droits réservés.

Constantinople, 26 avril ; par voie de Sofia, Bulgarie, 27 avril. — Le révérend George P. Knapp, le missionnaire américain expulsé sans jugement de Bitlis par les autorités turques, sous l'accusation d'excitation à la révolte des Arméniens, a été remis samedi dernier au consul des Etats Unis à Alexandretta.

Les détails de l'affaire, arrivés aujourd'hui, montrent que cette mesure n'a été prise qu'à la nouvelle de la demande d'envoi d'un navire de guerre des Etats-Unis.

M. Knapp, comme on l'a déjà annoncé, a été expulsé de Bitlis il y a environ un mois, malgré l'entente entre le ministre des Etats-Unis à Constantinople, M. Alexander W. Terrell, et le gouvernement turc, d'après laquelle le missionnaire ne devait quitter son poste que le premier avril, ou quand les routes seraient suffisamment débarassées de la neige pour lui permettre d'emmener sa famille avec lui. Mais le missionnaire a été forcé de quitter Bitlis avant le temps prescrit, sans sa famille.

Quand le missionnaire est arrivé sous garde à Diabékir, il a été télégraphié à Constantinople, et le gouvernement turc a positivement affirmé que M. Knapp était l'hôte du vali de la place et non prisonnier.

Il est maintenant établi que le missionnaire a été étroitement tenu prisonnier pendant tout son voyage à la côte, et que le vali d'Alepho l'a tenu cinq jours dans la ville, pendant lesquels il a inutilement tenté de lui faire signer un papier par lequel il s'engageait à ne jamais retourner à Bitlis sous aucun prétexte.

M. Knapp a fermement refusé de signer un tel engagement, prétendant qu'il n'a commis aucun crime et n'a d'aucune façon enfreint les lois du pays, et que les accusations portées contre lui sont absolument dénuées de fondement.

Le missionnaire a également donné distinctement à comprendre au vali qu'il avait l'intention de faire appel au gouvernement des Etats Unis, au sujet de son expulsion de Bitlis et de la façon dont il a été traité en général.

Il a ajouté qu'il tient les autorités turques responsables de la sécurité de sa famille.

Quand le valé s'aperçut qu'il était inutile d'essayer de faire M. Knapp consentir à signer un tel engagement, le missionnaire a pu partir, toujours prisonnier, pour Alexandretta.

Il avait été convenu entre le chargé d'affaires des Etats-Unis, M. John W. Riddle, et le gouvernement turc que le missionnaire serait remis au consul américain d'Alexandretta.

Mais quand M. Knapp est arrivé dans cette ville, le 23 avril dernier, les autorités ont refusé de le livrer au consul américain, malgré les promesses de la Porte.

Le consul a protesté formellement contre la détention du missionnaire et a informé télégraphiquement M. Riddle. Il lui a déclaré que les fonctionnaires turcs avaient l'intention d'expulser M. Knapp du territoire turc en l'obligeant à s'embarquer sur le vapeur partant pour l'Europe le 24.

M. Riddle a aussitôt protesté énergiquement auprès du gouvernement ottoman et lui a demandé le respect de ses engagements.

Pour donner plus de poids à ses représentations, le chargé d'affaires a donné par télégraphe au commandant du croiseur des États-Unis Marblehead, stationné dans le port de Messine, l'ordre de partir par Alexandretta et de se mettre à la disposition du consul américain de cette place.

Cette prompte action de M. Riddle a produit un effet décisif sur la Porte : celle-ci n'a pas plutôt appris l'ordre envoyé au Marblehead qu'elle a, de son côté, donné l'ordre de mettre immédiatement le missionnaire en liberté.

La population de l'Allemagne

Presse Associée.

Washington, 27 avril—Le gouvernement allemand opère le récensement de la population tous les cinq ans. Les derniers résultats viennent d'être publiés et causent une grande surprise, en même temps qu'une immense satisfaction, par le fait qu'ils établissent que, malgré les plaintes de diminution dans les cercles agricoles et manufacturiers, la population s'est plus rapidement accrue pendant les cinq dernières années que pendant les périodes égales depuis la fondation de l'empire.

La population de l'empire, au mois de décembre dernier, était de 52,244,503 âmes : une augmentation de 2,816,027, ou 1,14 pour cent par an.

Ces chiffres et d'autres questions intéressantes dérivées du recensement sont fournis au gouvernement de Washington par l'agent commercial des États Unis à Weimar, M. Thomas Moore. Il ajoute que cette augmentation de la population est frappante si on la compare avec celle de la population française d'après le dernier recensement, qui n'a été que de 124,000 pendant les cinq dernières années.

Dans cette disparité, les Allemands voient la raison du sentiment moins belliqueux de certaines classes en France, ce qui aide à assurer la paix de l'Europe.

La Crise Ministérielle Française.

M. Méline est chargé de former un Ministère.

Presse Associée.

Paris, 27 avril—Le président Faure a mandé M. Méline au palais de l'Elysée et l'a chargé de former un ministère.

Au cas où M. Méline ne réussirait pas, on croit que M. Dupuy, ou M. de Freycinet, entreprendra la tâche.

Les radicaux et les socialistes protestent contre la présence de M. Méline à la tête d'un ministère et demandent un cabinet Goblet.

La Réponse du Président Kruger et l'Opinion en Angleterre.

Presse Associée.

Londres, 27 avril — Dans l'attente d'une déclaration ministérielle les visiteurs étaient plus nombreux aujourd'hui à la Chambre des Communes que depuis l'ouverture de la session.

En prenant la parole, M. Chamberlain a déclaré que la réponse du président Kruger à l'invitation de l'Angleterre doit être considérée comme se rattachant aux communications qui l'ont précédée. Le point le plus important est que le président dit, au sujet de la requête envoyée pour une réponse définitive à l'invitation, qu'il a confiance dans le bon sens du ministre des colonies pour reconnaître les difficultés de sa situation, et qu'il lui semble plus sage de ne pas presser la question de son voyage en Angleterre pour le moment, mais de laisser cette question ouverte, principalement à cause de l'ouverture de la session du Volkraad, et de la nécessité de sa présence, au moins pendant une partie de cette session, quand des mesures importantes seront discutées.

Dans ces circonstances, a dit M Chamberlain en continuant, le gouvernement a retiré avec répugnance son invitation et a demandé à Sir Hercules Robinson, le gouverneur de la colonie du Cap, d'envoyer en Angleterre Sir Graham Power, secrétaire impérial à Captown, pour des instructions au sujet des négociations futures.

En terminant, le ministre a déclaré que le gouvernement espère être en mesure de présenter au parlement la correspondance à ce sujet dans le courant de la semaine. Il ne peut cependant donner d'autres informations pour le présent, et il a ajouté que Sir William Vernon-Harcourt sera d'accord avec lui pour estimer qu'il n'est pas opportun de discuter des négociations quand elles sont en cours.

Echoué.

Presse Associée.

Owen Sound, province d'Ontario, Canada, 27 avril—Le vapeur C. Davis, portant une cargaison de charbon prise à Cleveland, Ohio, s'est échoué la nuit dernière en entrant dans le port de la presqu'île. Des remorqueurs ont été envoyés à son secours.

Le Traité Russo-Chinois.

Presse Associée.

Londres, 27 avril—Répondant à une question posée aujourd'hui à la Chambre des Communes, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Geo. N. Curzon, a déclaré, à propos du prétendu traité secret conclu entre la Russie et la Chine, que M. de Staal, ambassadeur de Russie en Angleterre, lui a donné l'assurance qu'il n'y a pas le moindre fondement dans les rapports des journaux annonçant la conclusion d'un tel traité.

La Retraite d'Osman Digma.

Presse Associée—

Souakim, 27 avril.—Le départ d'Osman Digma de son camp de Horseab, à cause de la démoralisation produite parmi ses troupes par la maladie et la famine, est confirmé. Avant de partir pour Adarama, le chef des derviches a dépêché une force de troupes choisies pour opérer une razzia dans le district de Tokar, afin de se procurer des aliments et des fourrages à tout prix.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

L'incendie de Cripple Creek.

Presse Associée.

Cripple Creek, Colorado, 27 avril—Des informations obtenues par le chef de la police, M. Marshall, et par plusieurs autres, concourent avec certains faits positifs à établir presque certainement que l'incendie de samedi dernier est l'œuvre de criminels qui avaient pour but le pillage. On croit que les banques étaient l'objectif des bandits, et que ces établissements auraient été dévalisés si une occasion opportune s'était offerte.

Les informations sont difficiles à obtenir, mais il n'en reste pas moins que le feu a éclaté à plusieurs endroits à la fois, et chaque fois de façon que le vent pusse pousser les flammes dans la direction des banques et des grands magasins.

De nombreux criminels sont dans la ville et la police les connaît bien, mais par suite du manque de place dans la prison, il est probable qu'ils resteront en liberté quelques jours de plus.

Le montant des vols opérés pendant l'excitation causée par l'incendie de samedi dernier est énorme : quelques maisons de commerce ont perdu tout ce qu'elles avaient sauvé des flammes. D'autres prétendent que leurs coffres-forts ont été dévalisés après avoir été sortis des bâtisses incendiées.

Grève à Chicago.

Presse Associée.

Chicago, 27 avril—Environ un millier d'ouvriers employés au chantier de constructions navales situé dans la partie sud de Chicago se sont mis en grève aujourd'hui pour une augmentation de salaires.

La question de l'augmentation des salaires et d'une journée de travail de huit heures convait depuis quelque temps, et elle s'est manifestée par la grève d'aujourd'hui.

La compagnie employait environ 1,500 hommes.

On ne pense pas que d'autres compagnies seront affectées.

En Cale Sèche.

Presse Associée.

San Francisco, 27 avril—Le cuirassé Orégon, récemment construit aux Union Iron Works, a été placé en cale sèche hier soir pour être préparé aux derniers essais de vitesse requis par le département de la marine.

L'Orégon sera le plus formidable navire de guerre des Etats-Unis quand il sera définitivement remis au gouvernement.